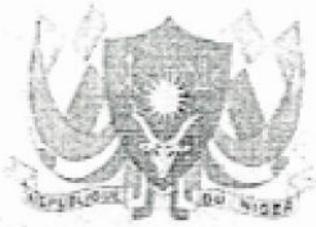


Niamey le 10 OCT 2018.



CABINET DU
PREMIER MINISTRE

Le Directeur du Cabinet Adjoint

à

002265
N° /DIRCABA/PM/DG/MS

**Madame la Ministre de la Promotion de
la Femme et de la Protection de l'Enfant**

**Objet : Rapport de mission des sessions de dialogue
communautaire sur le mariage précoce et
le maintien de la jeune fille à l'école.**

Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le rapport de mission des sessions de dialogue communautaire sur le mariage précoce et le maintien de la jeune fille à l'école.

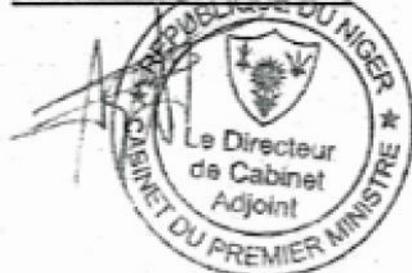
Ce rapport comporte des recommandations assez pertinentes pour lesquelles il vous est demandé de prendre les dispositions nécessaires, en collaboration avec le Médiateur de la République, en vue de leur mise en œuvre.

P.J. : 01

Ampliations :

- PM..... (à-t-c-r)
- CAB/PRN..... (à-t-c-r)
- X Médiateur de la République.... pour info.

AGHALI ABDOULKADER



Mémoire de la République
Coursier Arrivés
le 11/10/2018
No 639